

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 590

Artikel: Les conseils de la jardinière

Autor: Clementi-Diodati, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie de guerre

Autour d'étoffes nouvelles

N. D. L. R. — La difficulté de nous procurer des matières premières oblige déjà nos fabricants et nos industriels à s'ingénier pour produire de nouveaux tissus que les modes de printemps viennent de lancer sur le marché. Nos lectrices liront donc avec intérêt les considérations suivantes, toutes d'actualité, que nous empruntons à la revue Le Chef, organe de la Commission romande de rationalisation.

Ce n'est pas sans quelque méfiance que la clientèle accueillit l'apparition des premiers tissus de soie artificielle, méfiance justifiée, au début, de la part des acheteuses en mesure de s'offrir des étoffes de qualité et qui n'avaient pas de raison de leur préférer des « Ersatz ». Mais à côté de cette classe restreinte et privilégiée, il y avait tout le vaste public féminin des classes moyennes et populaires, à qui l'invention de la rayonne ouvrait, de par son prix beaucoup plus abordable, un paradis jusqu'alors inaccessible. C'est ce public qui fit les frais des premiers tâtonnements, qui subit les premiers déboires, mais c'est lui aussi qui fut l'allié patient et fidèle des inventeurs dans leur lutte pour doter des qualités de la soie d'origine animale celle qu'ils tiraient des règnes inférieurs. Cette lutte est loin d'être terminée; peut-être n'aura-t-elle pas de terme; quoiqu'il en soit, l'artificielle a déjà marqué des points qu'il vaut la peine de relever.

La soie artificielle reste, il est vrai, plus froide, moins agréable au porter; selon une expression pittoresque, « elle attire les douleurs et les rhumatismes », et les frileuses lui en gardent rancune. Mais déjà l'on voit apparaître des tissus où une adjonction de laine ou de coton pare quelque peu à cet inconvénient.

« La soie artificielle se lave et se repasse moins bien » dit-on: cette affirmation n'est maintenant plus entièrement exacte; et l'on peut citer des tissus d'albène, des crêpes pour la lingerie, etc., qui supportent parfaitement le contact de l'eau et du fer, à température modérée.

« La soie artificielle se chiffonne beaucoup plus »: encore une vérité qui n'est plus qu'à demi vraie, encore un point sur lequel de grandes améliorations ont été obtenues, car nous avons vu des artificiels d'un prix modique, pris et pressés à pleines mains, revenir instantanément à leur état premier. Le terme d'*antifroissable*, au lieu d'*irfroissable* lancé par une mai-

son suisse, témoigne du reste d'un louable souci de ne pas induire la clientèle en erreur par une réclamation exagérée.

« La soie artificielle fait pauvre »: ce slogan aussi tend à disparaître, car la gamme s'est étendue à tel point que l'on trouve des tissus de grand luxe qui ne sont pas, ou pas entièrement naturels, et que la haute couture ne dédaigne nullement pour ses créations.

La rayonne se prête admirablement à toute espèce de teinture et offre un choix de coloris des plus étendu, sans parler de blancs d'une pureté que l'on n'obtient pas en naturelle. De même, il est des procédés de teinture en deux tons qui ne prennent que sur des étoffes artificielles à tissage composé. Certaines nuances sont, il est vrai, réservées à la soie authentique, mais ceci pour des raisons tout... artificielles, elles aussi! afin d'orienter la clientèle aisée vers des articles coûteux auxquels elle serait, sans cela, tentée de renoncer.

Et nous voici amenées à reconnaître que la soie artificielle ne se contente pas d'imiter le produit du ver à soie pour rivaliser avec lui, mais qu'elle possède aussi ses qualités propres: une des plus remarquables est sa grande solidité; on sait, par exemple, qu'à prix égal, une doublure de jaquette est bien préférable à cet égard à une doublure en naturelle; avec une réserve, cependant: très solide à l'état sec, l'artificielle devient, aussitôt mouillée, beaucoup plus fragile. Mentionnons à ce propos l'existence de tissus « martinisés », c'est-à-dire intachables à l'eau et « sanforisés », c'est-à-dire irrétrécissables, nouveaux avantages qui tendront sans doute à se généraliser.

Après le prodigieux essor de la soie artificielle, allons-nous assister maintenant à celui de la laine de remplacement? Il est trop tôt pour l'affirmer. S'il est vrai que déjà la laine synthétique imite admirablement l'aspect de la laine véritable, elle ne peut encore rivaliser avec ses autres qualités. Dans ce domaine, les pays autrichiens sont à l'avant-garde et produisent des tissus à base de caséine ou de déchets de viscose qui sont magnifiques à première vue, mais perdent rapidement leur maintien, sont peu durables, et surtout protègent mal contre le froid.

En Suisse, ce n'est que sous la pression des circonstances actuelles que les fabricants se résignent à ajouter une proportion variable de déchets de soie artificielle aux précieux fils de laine. Notre administration fédérale a, paraît-il, équipé récemment quelques fonctionnaires (facteurs de montagne et de campagne, douaniers,

etc) de drap artificiel pour voir comment il résiste aux intempéries. Il sera intéressant de connaître le résultat de cette expérience. Le printemps prochain nous découvrira sans doute les mérites des tissus sans laine, et fort jolis, que les magasins commencent à offrir pour les robes et costumes féminins de mi-saison.

Rien ne permet encore de prédire que ces étoffes de remplacement survivront à la crise qui leur a donné naissance, mais les difficultés ont souvent un effet stimulant. Si d'ici au rétablissement des conditions normales, nos fabricants trouvent le moyen de nous vêtir chaudement et à bon compte, ils peuvent être assurés de notre gratitude et la laine artificielle aura obtenu gain de cause.

Tout ceci ne donne évidemment qu'une faible idée du génie d'invention dont l'industrie des textiles a déjà fait preuve depuis la guerre précédente; de la variété immense de qualités qu'elle met à la disposition du public; des gradations innombrables et subtiles entre les tissus dits naturels et ceux que l'on qualifie, peut-être un peu arbitrairement, d'artificiels.

Le fabricant dispose de toutes les ressources de la science et de l'outillage moderne; et des calculs minutieux ont présidé à la production et à la vente de chaque mètre d'étoffe. Au contraire, la cliente qui vient choisir un coupon entre mille n'a souvent pour la guider que son seul caprice; elle est trop facilement séduite par les occasions, hantée par le souci, non de la valeur réelle, mais du bon marché immédiat.

Pour l'instant, les « Commissions féminines d'économie ménagère » créées depuis la guerre dans de nombreux cantons, se préoccupent surtout de problèmes d'alimentation, et le rationnement des denrées augmente l'intérêt des mères de famille pour les calories et les vitamines. La pénurie des étoffes donnera-t-elle aussi l'occasion d'une action éducative dans ce sens? On sait trop peu que l'Association des Ménages suisses a depuis quelques années une station d'essais d'ustensiles et appareils ménagers; après un examen minutieux des articles proposés, elle délivre au fabricant une estampille et un certificat détaillé qui pourra servir de base pour une réclamation objective. L'on voudrait que cette Station d'Essais soit bientôt en mesure d'évaluer son activité au domaine des textiles, pour donner aux acheteuses inexpérimentées le fil d'Ariane qui les guidera dans leurs visites aux rayons de nouveautés.

Y. VAN MUYNEN.

de se développer en toute indépendance. Ce ne fut toutefois qu'après la mort de son mari F. Holmgren, professeur de physiologie à l'Université d'Upsal, qu'elle se consacra entièrement à une activité féministe et sociale, et devint l'un des grands chefs du mouvement suffragiste, pour lequel elle se dévoua sans compter par la parole et par la plume. Sa renommée avait dépassé les frontières de son pays, et lors de la célébration de son 80^e anniversaire, la Norvège et la Finlande tinrent à s'associer aux manifestations de reconnaissance et d'admiration qui eurent lieu alors dans toute la Suède. En été 1939, encore, lors du passage de quelques-unes d'entre nous à Stockholm, s'il ne nous fut pas possible de la rencontrer, vu la fatigue de son grand âge, nous eûmes l'écho d'une cérémonie dans les milieux universitaires organisés en l'honneur de cette femme vaillante, dont la personnalité aussi charmante que vigoureuse reste un souvenir vivant pour toutes celles qui eurent le privilège de la connaître.



L'Etat-Major de l'Armée (Service complémentaires des femmes) nous communique ce qui suit:

Le S. C. F. ne reste pas sur ses positions. Il ne suffit pas en effet que ses membres aient reçu une courte instruction militaire dans des cours d'instruction: les S. C. F. doivent, également en dehors du service, se préparer au point de vue physique, intellectuel et technique à remplir leur tâche, soit servir le pays à une époque critique. Dans ce but, les cantons sont appelés à fonder des associations du S. C. F. Celles-ci seront très utiles pour les S. C. F. déjà instruites; elles seront même nécessaires pour les S. C. F. incorporées conditionnellement et pour celles qui n'ont pas suivi de cours d'instruction autrement que dans les séances mensuelles du soir qui y rafraîchiront leurs connaissances et en acquerront de nouvelles par des exercices pratiques. La camaraderie et l'esprit de corps seront ainsi maintenus et fortifiés. Des journées cantonales sont prévues pour toutes les catégories de S. C. F. Chaque année une journée fédérale sera organisée en une fête patriotique réunissant toutes les S. C. F. de la Suisse.

Les cantons d'Argovie et de Soleure ont déjà pris les devants et des assemblées constitutives impressionnantes ont prouvé que le S. C. F. prenait au sérieux sa tâche d'être prêt à intervenir. D'autres cantons vont suivre cet exemple, de telle sorte que toute l'organisation suisse du S. C. F. militaire va prendre un nouvel essor de par ces associations cantonales. De nombreux recrutements auront lieu ces prochaines semaines dans tous les cantons: que les femmes qui disposent de leur temps et des forces nécessaires et qui ne sont pas encore enrôlées, le fassent sans tarder. A l'heure où notre pays doit « tenir », toutes les femmes du pays se doivent de collaborer à cette œuvre commune.

ment d'être seulement couverte de fleurs quand on vous demande de travailler dans l'ombre et souvent bénévolement! et d'être écartée sans ménagement quand on demande des responsabilités.

S. BONARD.

Les femmes et le 650^e anniversaire de la Confédération

Réponse à notre question

Il valait la peine de poser celle-ci, puisqu'elle nous a immédiatement valu une lettre fort courtoise de la Fondation « Pro Helvetia ».

Les conseils de la jardinière¹

... Afin de nous rendre compte de quelle façon procéder pour obtenir sur un terrain — qui, sans doute, sera restreint pour un bon nombre de nos lectrices — la plus grande quantité possible de légumes, adoptons d'abord une classification de ceux-ci tout à fait arbitraire et point du tout botanique, basée non pas sur les familles auxquelles appartiennent ces légumes, mais sur leurs exigences quant au sol où ils seront cultivés. Car, à chacune des trois catégories de légumes ainsi établies, correspond la nécessité d'un élément prépondérant pour leur développement, et qui est:

Pour les légumes foliacés: l'azote;
Pour les légumes à racines: la potasse;
Pour les légumes à fruits et à graines: l'acide phosphorique.

Les légumes foliacés, dont on consomme les feuilles, tels que les choux de diverses espèces, les épinards, les laitues, salades, côtes de bettes, céleris à branches, etc., sont tous de gros mangeurs, et s'accommodent bien d'un terrain fraîchement fumé au fumier de ferme et bénéficiant d'arrosages fréquents riches en azote². Si l'on divise son jardin en trois parties, une partie, bien fumée, leur sera réservée.

Au contraire, il faut éviter de planter des

nous informant que les femmes sont représentées dans le Comité d'organisation de la célébration de cet anniversaire par Mlle Hélène Stucki, professeur à Berne, et bien connue dans tous nos milieux féministes et féminins. De plus, nous dit-on, deux femmes écrivains ont été invitées à participer au concours restreint pour le texte de la cantate d'anniversaire.

A la bonne heure! ...mais dommage du peu seulement...

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

légumes à racines (carottes, navets, scorsonères,

pommes de terre (celles-ci sont, on le sait, des tubercules et non des racines) dans un terrain fraîchement fumé, car ces racines bifurquent dès qu'elles arrivent en contact avec le fumier si celui-ci n'est pas suffisamment décomposé. Pour cette catégorie-là sont à recommander les engrais potassiques, qui renforcent dans le sol les éléments qu'y cherchent ces légumes, et qui favorisent la formation de l'amidon dans les pommes de terre, et du sucre dans les betteraves. Les cendres de bois, également riches en potasse, peuvent aussi être employées avec succès.

Pour les légumes à fruits et à graines, tels que les tomates, les pois, les haricots, les fèves, etc., l'acide phosphorique est indispensable à leur floraison. Il faut donc veiller à ce que le terrain où on les sème en contienne en quantité suffisante¹ et en même temps éviter que ce terrain présente un excès d'azote: faute de ces précautions, ces légumes fleuriront mal et les graines et les fruits ne se formeront pas dans de bonnes conditions.

Disons encore, et pendant que nous sommes sur le chapitre des engrais, que le fumier de ferme n'apporte pas seulement au sol un élément comme l'azote, mais forme l'*humus*, matière noire et riche, indispensable au maintien de la fertilité du sol. On sait que le fumier bien décomposé devient le terreau, dont le rôle est si important pour les semis. Enfin, l'on peut encore composer soi-même et avec l'aide de produits spé-

¹ Engrais complet Lonza, à raison de 2 à 3 kg par m², à épandre trois semaines avant les semis ou le repiquage, puis en dissolution après la floraison pour aider le fruit noué à grossir.

La mort d'une pionnière: Ann Margret Holmgren

Nous apprenons bien tardivement, du fait des circonstances, le décès à l'âge de 90 ans, de cette pionnière du mouvement suffragiste en Suède, à laquelle non seulement les femmes de son pays, mais encore celles de tous les pays scandinaves — et indirectement par conséquent celles de nos propres pays de l'Europe occidentale et centrale — doivent beaucoup.

Fille d'un diplomate, grand chambellan de la Cour, elle naquit dans un milieu essentiellement aristocratique, mais dut au fait que son père se retira de bonne heure sur ses terres pour les faire valoir lui-même de recevoir une éducation campagnarde, qui permit à sa forte personnalité

ciaux des déchets de jardin (appelés « ruclon » à Genève! (Réd.), qui constituent un engrais fort riche et moins coûteux.

On comprendra aisément, d'après ce qui précède, l'avantage à faire succéder sur le même terrain à des légumes de la première catégorie (foliacés) des légumes de la deuxième (racines), puisqu'ils trouveront encore dans le sol l'élément qui leur est spécialement nécessaire, et qui n'aura pas été épuisé par les légumes de la catégorie précédente. Et viendront ensuite sur ce même terrain les légumes à fruits et à graines, qui, non seulement, auront encore là l'acide phosphorique dont ils ont besoin, et qui n'aura pas été absorbé par les catégories précédentes, mais qui, de plus, auront le grand avantage d'enrichir à nouveau ce sol d'azote dont profiteront les légumes de la première catégorie quand le cycle recommencera! En effet, les plantes de la famille — botanique, celle-là — des légumineuses constituent une culture améliorante, grâce à certaines bactéries qui, se fixant sur leurs racines, ont le pouvoir d'absorber directement l'azote de l'air, et d'en faire profiter la plante sur laquelle elles vivent. Cette succession des cultures, si indispensable à connaître à qui veut que son jardin produise, porte le nom d'*assolement*, et est pratiquée couramment aussi en grande culture.

Mais des précautions sont encore à prendre, non seulement contre l'épuisement du sol, ainsi que nous venons de le voir, mais aussi contre son infection par certains insectes spéciaux à certains légumes. Ainsi les choux et les navets, de la famille botanique des crucifères, sont atteints par une puce nommée *altise*, et qui fait de gros ravages dans les semis, surtout par temps sec; et

il faut tout faire pour éviter que, non seulement leur culture, mais aussi celle des légumes de la catégorie suivante, soit compromise par l'infection du terrain. Pour ce faire, l'on se sert de produits spéciaux de désinfection (produits suisses Lonza, Maag, Siegfried), dont le détail ne peut être donné ici, et qui sont tous faciles à employer et véritablement efficaces.

* * *

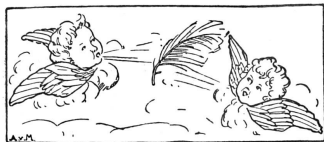
Outre le vrai jeu de puzzle que constitue l'assolement d'un petit jardin, surtout si l'on veut lui faire produire plusieurs récoltes pendant l'année, il est encore indispensable de savoir le temps nécessaire pour obtenir tel ou tel planton de tel ou tel légume. Car il est bien évident que, si l'on veut faire succéder des scaroles (appelés chez nous chicots) à une culture de choux, il faut prévoir le moment où, le terrain étant libre, les plantons de chicot doivent être assez forts pour être mis en terre, et ainsi de suite. (A noter que pour certains plantons (céleris, tomates), il est préférable de les acheter, car les semis doivent être faits très tôt sous couche, et exigent beaucoup de soins). Les tableaux suivants seront utiles à consulter à cet effet:

Pour être mis en terre, les plantons doivent avoir:

Salades	4 semaines.
Chicots et scaroles	4 à 5 semaines.
Côtes de bettes	6 semaines.
Poireaux semés en mai-juin	6 semaines.
Tétrageon	6 semaines.
Poireaux semés en mars-avril	2 mois 1/2 à 3 mois
Choux de Bruxelles	2 mois à 2 mois 1/2
Brocolis	2 mois à 2 mois 1/2
Choux hibernés	2 à 3 mois.
Tomates	3 mois.
Céleri	3 à 4 mois.

¹ Résumé d'une causerie faite à l'Union des Femmes de Genève.

² Engrais recommandé pour ce terrain: engrais maraîcher Lonza, à raison de 5 kg par a, à épandre au printemps, et pas en automne sous peine d'en voir la partie azotée entraînée par les eaux de pluie.



DE-CI, DE-LÀ

Les femmes grecques et la guerre, jadis et aujourd'hui.

En admirant les exploits de l'armée grecque, nous ne devons pas oublier que les femmes helléniques consacraient toutes leurs forces, elles aussi, à la défense de la patrie. Infirmières, aides sociales, elles apportent leur concours tant dans les montagnes d'Albanie qu'à l'arrière du front; citadines et paysannes, elles se vouent à la défense de la liberté de leur peuple. Et elles s'inspirent ainsi de l'histoire de leur pays, qui a donné l'idée de liberté au monde moderne. C'est ainsi que Thucydide raconte que, lors du siège de Platée, en 428 av. J.-C., 110 femmes demeurèrent dans la ville assiégée avec la garnison, tandis que le reste des habitants s'enfuyait à Athènes. Elles y demeurèrent « pour préparer les mets », c'est-à-dire comme « service complémentaire » pour les défenseurs. Lorsque, après une longue et héroïque défense, Platée dut se rendre, leur sort fut plus cruel que celui de la garnison masculine: les hommes furent abattus et les femmes vendues comme esclaves. Mais leur mémoire vit aujourd'hui encore et prouve à leurs descendants que l'amour de la liberté et le courage sont invincibles et immortels.

S. F.

Femmes fonctionnaires.

Un article mortuaire nous a appris que Montreux possédait une femme fonctionnaire occupant un siège jalousement réservé au sexe fort dans nos communes: M^{lle} Emma Bruand a été pendant plusieurs années secrétaire de la direction des Ecoles du Cercle de Montreux, après avoir été pendant longtemps le bras droit de son père, contrôleur des écoles. Ce fut une fonctionnaire entendue, ponctuelle et dévouée.

Une loi genevoise sur la fermeture des magasins

Dans sa séance du 9 avril dernier, le Grand Conseil du canton de Genève a adopté à une majorité de près de 30 voix un projet de loi sur l'heure de fermeture des magasins les jours de semaine, qui émane à la fois du côté socialiste (M. Rossetti) et du côté catholique (M. Miazza). Après une longue discussion de nombreux amendements, l'heure de fermeture pour les magasins de tous genres (magasins de fleurs, d'articles de pêche et salons de coiffure exceptés) a été fixée à 19 h. 30, le personnel devant être libéré à 19 heures. Les magasins de tabacs et les kiosques à journaux ont été exclus pour le moment de cette réglementation.

Cette mesure, qui, nous le savons, est désirée par un grand nombre d'employés et d'employées de commerce, nous paraît constituer une heureuse réforme dans la voie du progrès social: que l'on songe seulement aux graves incon-

venients pour la vie de famille de la prolongation des heures de travail dans la soirée, et aux conséquences fâcheuses qu'elle entraîne, et que l'on se doit de signaler en une période où la protection de la famille est devenu le slogan à la mode. Aussi est-ce avec regret que nous avons appris qu'un Comité, intitulé « Comité d'action pour la protection du petit et du moyen commerce » vient de décider de lancer un référendum contre cette loi. Certes, toute réglementation entraîne avec elle des difficultés, jusqu'au moment où elle est entrée dans les habitudes, et certes, nous savons combien la situation des commerçants à Genève, en ce moment spécialement, est digne d'intérêt; mais il nous paraît que c'est au public à leur venir en aide en faisant montre de compréhension et de discipline. Est-ce que, durant tout ce dernier hiver, les magasins n'ont pas dû, en vertu des ordonnances sur le chauffage, se fermer à 19 heures? et chacun n'en avait-il pas pris l'habitude? quelles que pussent être les manifestations de mécontentement qui se sont fait entendre au début? Or ce que l'on a fait bon gré, mal gré, sous la pression de la nécessité, ne peut-on l'accomplir de bon cœur en songeant à toutes les femmes — car on sait la proportion du personnel féminin dans les magasins! dont les conditions de vie seront ainsi améliorées? Poser la question est la résoudre, et c'est pourquoi, sachant combien notre canton est en retard sur d'autres, à cet égard, nous avons tenu à attirer l'attention des groupements féminins de Genève sur ce point.

E. G.

L'évolution de la femme arabe

Je sais bien qu'il est impossible de comprimer dans un article de journal tout ce que ce sujet suppose, et je dois me borner à esquisser en grandes lignes quelques-uns des traits caractéristiques du milieu et de l'ambiance qui conditionnent cette évolution.

I.

Les manifestations du mouvement féministe arabe se limitent presque uniquement aux villes. La femme du « fellah » (paysan), ou du « Bédouin », (berger nomade), — et il s'agit ici des trois quarts de la population féminine — ne connaît encore aujourd'hui d'autre vie que celle qui s'écoule dans la monotonie millénaire des travaux épuisants, à peine interrompus par l'accouchement annuel. Elle ne sait ni lire, ni écrire, et il est douteux qu'elle en ressente le désir. Faut-il être surpris si les notions les plus simples de l'hygiène lui font défaut? de sorte que la mortalité infantile atteint jusqu'à 30 %. Rarement elle quitte le village ou la tente, à moins qu'elle n'accompagne son père ou son mari faire leurs achats au souk de la ville la plus proche, où on la voit, un bébé perché sur son épaule, admirer les vitrines. Probablement elle ne comprend pas l'usage de ces appareils de T. S. F. ou de ces fers à repasser électriques, mais rien que de les voir signifie peut-être pour elle l'ouverture de nouveaux horizons.

Ceci ne veut pas dire que les idées modernes n'aient pas su se frayer un chemin jusqu'aux endroits les plus reculés. Ceci, par exemple, à l'enthousiasme et au zèle de ces jeunes filles des montagnes druzes, pays sauvage et pauvre aux confins du désert syrien, qui venaient de termi-

ner comme première équipe, les cours de la nouvelle école de filles créée par les autorités mandataires françaises. Aujourd'hui, elles enseignent dans leurs villages et me parlent fièrement de l'insistance qu'il a fallu pour obtenir la permission de leurs parents. Je pourrais citer des cas similaires, qui, tout en justifiant les plus beaux espoirs, ne représentent pourtant pour l'instant que des débuts.

L'impulsion du mouvement vient de la ville. On y trouve, parmi les musulmanes comme parmi les chrétiennes, des femmes d'une très haute culture, parlant à la perfection une ou plusieurs langues européennes, tout à fait au courant du mouvement féministe en Europe ou en Amérique, et pleinement conscientes des problèmes concernant la femme dans leur pays. Ce sont elles qu'on rencontre aux congrès féministes internationaux; ce sont elles qui organisent et dirigent les diverses associations intellectuelles, sociales, philanthropiques ou militantes du féminisme arabe, en déployant une énergie et une initiative parfois vraiment surprenantes. Evidemment, cette élite n'est pas nombreuse. C'est plutôt dans le grand milieu bourgeois que ce mouvement puise ses forces vivantes et où l'on doit en observer l'évolution.

II.

Lorsqu'en Europe on parle de la femme arabe on est souvent enclin à laisser libre cours aux illusions pittoresques de la femme voilée des *Mille et une Nuits*. Mais de nos jours, le voile n'est plus un attribut romantique. Il est devenu le sujet d'un débat dans toute discussion sur l'émancipation féministe en Orient. Doit-on le supprimer? La femme instruite le juge presque sans exception suranné et faisant obstacle au progrès. La grande masse y tient avec toute la ténacité qu'inspirent, sinon les préceptes de la religion même, au moins ceux tout autant vénéérés de la morale. Ainsi on peut remarquer toute une gamme de voiles allant du tissu rigoureusement opaque jusqu'à celui qui, réduit à l'expression purement symbolique de l'ancienne tradition, met en relief traits et chevelure, bien plus qu'il ne le cache. Mais rares sont les femmes qui osent rompre complètement avec la convention et qui, en l'écartant, affronteront la critique du grand public. Cependant, on s'est habitué au nombre croissant de jeunes filles, qui, en capeau, ou même les cheveux au vent, n'ont jamais mis de voile, tandis que leurs camarades de classes vont voilées dès leur douzième ou quatorzième année. Certes, le voile est resté un des signes extérieurs des plus marquants de l'ordre social islamique, et range automatiquement celles qui le portent dans une sphère définie et nettement traditionnelle d'usages, de coutumes et de restrictions. D'autre part, n'oublions pas que, par exemple en Iraq, les Juives également se cachent la figure derrière une sorte de visière épaisse en crin; ou bien que les chrétiennes de Hama, petite ville dans le Nord syrien, étaient voilées, il n'y a pas encore longtemps, tout comme leurs sœurs musulmanes. Par contre, ni la Bédouine, ni la paysanne, qu'elle soit chrétienne ou musulmane, ne s'est jamais voilée. Ainsi donc, le milieu et le développement historique, beaucoup plus que des lois canoniques, sont responsables de certaines particularités de la vie arabe — de la vie surtout, privée ou publique, de la femme, particularités qu'il faudrait caractériser plus justement non pas d'islamiques mais d'orientales. Ceci, par exemple, à l'église comme dans les synagogues, où la nef est sévèrement divisée en deux parties, une pour hommes et une pour femmes; ceci lorsqu'une femme ne prend part aux cérémonies d'enterrements, même pas de ses plus proches parents; ou encore lors de réunions chez des familles chrétiennes conservatrices, soit de Damas, soit de Mossoul, ou de Bagdad, où les invités, dames et messieurs, se groupent invariablement en deux camps que ne relie aucune conversation, à part l'échange obligatoire de formules de politesse. D'autre part, il devient de plus en plus fréquent que des jeunes couples musulmans reçoivent ensemble leurs amis des deux sexes, ou bien que le mari mène sa femme avec lui au cinéma au lieu qu'elle aille seule aux matinées pour dames.

(A suivre)

NANDY RONART (Damas).

La lutte contre la prostitution en France

N. D. L. R. — Le dernier numéro du Bulletin du Conseil International des Femmes nous apporte un intéressant article dû à la plume de Mme Fatio-Naville (Genève), d'après la documentation de la Fédération abolitionniste internationale, sur les mesures prises dans divers pays d'Europe pour lutter — comme hélas! les gouvernements croient devoir lutter en temps de guerre! — contre la prostitution. Nous en détachons la paragrache consacré à la France, nous promettant d'examiner dans de prochains numéros la situation créée ces derniers mois dans d'autres pays.

...Chacun sait qu'en Europe tout au moins, les autorités militaires sont toujours et partout hostiles aux mesures libérales en matière de mœurs. Il est admis que la réglementation va de pair avec la levée des armées et l'histoire, même contemporaine, nous en donne d'irréfutables exemples.

En France, à la veille et au début de la

Une curiosité philatélique



Le Bureau International d'Education (Genève) a ajouté, comme on le sait, à toute son activité des temps de paix une très belle tâche: celle de l'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre. En effet, il fournit à ces derniers, au rythme d'environ 200 volumes par jour, des publications de tout ordre scientifique, littéraire, technique ou artistique, contribuant de la sorte à maintenir vivant chez ces hommes privés de liberté l'intérêt pour les choses de l'esprit, à procurer à certains les moyens de continuer leurs études, à d'autres la possibilité de perfectionner leur préparation professionnelle théorique et les aidant ainsi tous spirituellement à supporter leur captivité.

Mais l'accomplissement de cette œuvre considérable suppose des fonds également considérables, auxquels ne suffisent pas les subventions fournies par les gouvernements, et notamment par notre Conseil fédéral, qui s'est inscrit en tête de liste pour 10.000 fr. C'est pourquoi le B. I. E. a recouru à un moyen original pour se procurer des ressources, en éditant un timbre spécial, le « timbre Pestalozzi », dont nous publions ci-dessus la reproduction.

Emis en séries de couleurs différentes (brun, vert et bleu: la série de lie de vin est déjà épuisée et a acquis de ce fait une valeur plus grande) ce timbre, soit à l'état de neuf, soit oblitéré par le B. I. E., est naturellement très recherché par les collectionneurs. Et c'est pourquoi, sachant qu'il se trouve de ceux-ci parmi les lecteurs et lectrices de notre journal, nous avons tenu à le leur signaler, en leur indiquant qu'ils peuvent, par un simple achat pour leur collection, s'associer à une œuvre d'une haute portée humanitaire, et par conséquent indispensable durant les tristes temps que nous vivons.

On peut acheter les « timbres Pestalozzi » soit chez des marchands de timbres, soit auprès du B. I. E. lui-même (52, rue des Paquis, Genève) au prix de 20 centimes pièce ou de 2 fr. le bloc de 12. (Verser le montant de la commande au compte de chèques postaux du B. I. E. No 1.804).

guerre, plusieurs circulaires, réglementaristes à outrance, ont été adressées à qui de droit par le Ministère de la Défense nationale. D'autre part, un décret-loi du 29 novembre 1939 a repris à peu près intégralement le projet gouvernemental de 1936 (dit projet Sellier), sauf la fermeture des maisons de débauche! Ce décret a institué le régime du traitement obligatoire pour toute la population. On a organisé des « maisons » spéciales pour militaires, quoiqu'on ait pu constater qu'à Grenoble, où les maisons de débauche ont été supprimées depuis 1931, la situation sanitaire était restée excellente, malgré l'afflux de troupes.

Une loi du 20 juillet 1940 modifie légèrement la définition du souteneur, mais comme elle ne tient pas compte du facteur *lucré*, elle ne peut donner entière satisfaction.

L'Association dauphinoise d'Hygiène morale a demandé une audience au Maréchal Pétain pour lui proposer un plan de transformation de l'expérience de Grenoble en expérience nationale; elle s'est vu répondre le 28 juillet que le Chef de l'Etat n'avait pas le temps, mais recevrait volontiers plus tard le président et le secrétaire de l'Association. Jusqu'à présent cette rencontre n'a pas encore eu lieu. Cependant un projet féroce de réglementation, préparé par un fonctionnaire, n'a pas été signé jusqu'à présent.

Mais en zone occupée ce système a tendance à être adopté par les autorités municipales et préfectorales en accord avec l'autorité militaire, et il en est résulté d'affligeants abus de pouvoir au détriment de jeunes filles innocentes! Malheureusement aussi les journaux *Le Relèvement social* et *L'Abolitionniste* ont été tous deux interdits.

Colonies et protectorat français: par arrêté du 5 mai 1939, le Gouverneur Général de Madagascar a interdit les maisons de dé-

La cause de cette interdiction, selon les renseignements obtenus par le Bulletin de la Fédération abolitionniste internationale, serait que « ces deux publications font un étalage démesuré de toutes les questions relevant de l'immoralité publique, si bien que cette manière détournée d'exciter un intérêt trouble dans certains esprits ne saurait être tolérée... » Veut-on donc en France « rénover » revenir à la fausse pudicité, source inévitable d'hypocrisie, des temps d'avant Joséphine Butler? et n'y comprend-on donc pas que traiter ouvertement et scientifiquement tous les problèmes de moralité publique est le seul moyen de lutter contre une curiosité malsaine?... (Réd.)

Durée de culture :	
Radis	1 mois.
Salades	2 mois.
Salades romaines	3 mois.
Navets, épinards, colraves	3 mois.
Haricots nains, pois, carottes	3 mois.
Concombres	3 mois et plus.
Choux d'été et d'automne	4 à 5 mois.
Fenouil	3 à 4 mois.
Maïs	4 à 5 mois.
Côtes de bettes, choux-fleurs	5 mois et plus.
Choux de Bruxelles	7 à 10 mois.
Choux hibernés	8 mois.
Brocolis	10 mois.
Poireaux, tomates, cardons	5 mois et plus.
Oignons	4 à 5 mois.
Courgettes	6 mois.
Céleris	8 à 9 mois.
Scorsonères	5 mois.
Haricots soissons	7 mois et plus.

Ceci bien établi, l'on peut faire en outre des cultures dites *intercalaires* ou *dérobées*, comme par exemple un semis de mâche (rampon) en septembre dans un carreau de poireaux ou de choux-fleurs, ou un carreau de choux contre-planté de salades, ou une planche de carottes, de radis et de salades semés simultanément, etc., etc.

Enfin, il est encore utile de savoir exactement la date exacte et les limites extrêmes de dates des semis et plantations. La dernière limite pour les semis de légumes à récolter la même année est:

Pour les carottes	le 15 juillet.
» les navets	la dernière quinzaine de juillet.
» le maïs	le 15 juin.
» les haricots	la fin de juillet.
» les pois (var. très hâtive et naine)	le 10 juillet.

Pour le fenouil le 10 juillet.
» les laitues la fin de juillet (récolte en automne).

Et les plantons doivent être mis en terre, dernière limite:

Céleri et choux-fleurs: fin juin (récolte en automne).
Choux de Bruxelles: fin juin (récolte en automne et en hiver).
Poireaux: juillet (récolte en automne).
Chicot (2^{me} quinzaine d'août (récolte en automne).
Tomates: dès le 15 mai.

Voici enfin, et pour terminer, quelques plans de succession de cultures:

Epinards à semer en mars et à récolter en juin, puis planter en juin du céleri (pommes ou branches) à récolter en octobre.

Choux frisés à semer en mars et à récolter en août. Après eux, planter du chicot à récolter en octobre, puis en octobre des choux à hiverner, qui seront récoltés en mai-juin de l'année suivante. Entresemis de mâche, et l'année suivante semis de carottes.

Haricots nains à semer en mai, et à récolter en août; planter à leur place en août des brocolis à récolter en mai-juin de l'année suivante. Entresemis de mâche, ou contre-plantation de chicot.

Après les pommes de terre hâtives, planter des choux, choux-fleurs, choux de Bruxelles, poireaux. Etc., etc.

M. CLEMENTI-DIDATI, jardinière-diplômée.